

DIPLÔME UNIVERSITAIRE ACCESSIBLE EN FORMATION CONTINUE

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

PRÉSENTATION DU DIPLOME

Créé en 2015 à Angers, le DU Accompagnement à la Parentalité est proposé aujourd'hui à Toulouse dans un partenariat entre l'Université d'Angers, la FFER, l'AFCCC et l'IFRASS.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment.

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. De la création des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, la formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualité d'accompagnement des familles.

Le Diplôme d'Université Accompagnement à la parentalité a pour but d'accompagner les professionnel-les à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

La FFER tête de réseau nationale pour les espaces de rencontre avec plus de 150 associations et établissements publics adhérents est aussi un organisme de formation reconnu par les professionnels et certifié Qualiopi. Ses bureaux administratifs sont à Toulouse.

L'IFRASS forme aux métiers du social et du sanitaire. Cette expérience reconnue par les pouvoirs publics et les employeurs témoigne de la qualité pédagogique des formateurs au sein d'une organisation apprenante qui assure avec succès la formation de professionnels compétents et engagés.

OBJECTIFS

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

PUBLIC VISÉ

Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Éducateur de jeunes enfants/Éducateur spécialisé/Assistant de service social
- Intervenant/accueillant en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller conjugal et familial/Conseiller en Économie sociale et familiale
- Médiateur familial
- Sage-femme/ Infirmière-puéricultrice
- Orthophoniste/Psychomotricien
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant en milieu scolaire (Professeur des écoles, CPE, infirmière, assistante sociale ...)

Inscriptions :

Christelle NAVEREAU
formation@ffer.org
09 87 70 46 38

Lieu de formation :

IFRASS
Immeuble ANTHYLLIS
8 rue Mesplé
31100 TOULOUSE

Responsable de formation :

Emmanuelle MORAËL
formation@ffer.org

Sites :

www.univ-angers.fr
www.ffer.org
www.ifrass.fr
www.afccc.fr

Les + de la formation :

- Une équipe de formateur-trices expérimentée
- Un accompagnement au plus près de vos projets, avec des apports théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional
- Une Université reconnue pour son travail sur la Parentalité et des partenaires locaux de qualité

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent
- Avoir une expérience professionnelle significative (salarisée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.

PROGRAMME

Module 1

Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

18 et 19 Janvier 2024

Module 2

Les processus en jeu dans le devenir parent - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

8 et 9 Février 2024

Module 3

Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

14 et 15 Mars 2024

Module 4

Les processus en jeu en situation de handicap - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

25 et 26 Avril 2024

Module 5

Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

12 et 13 Septembre 2024

Module 6

Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

3 et 4 Octobre 2024

Module 7

Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)

14 et 15 Novembre 2024

Module 8

Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets - 7h en distanciel asynchrone à réaliser avant les deux journées en présentiel (14h)

19 et 20 Décembre 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation de la formation :

- Durée : 205 heures de formation dont 56h en distanciel, 112 h en présentiel, 35h de stage et 2h de tutorat. Prévoir 70 heures de travail personnel complémentaire.
- Intervenants : enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

Validation :

- Dossier thématique écrit en rapport avec le projet et préprojet écrit (5 pages) à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux écrits valident les quatre premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, rapport écrit et présentation orale devant un jury de l'élaboration d'un projet d'accompagnement à la parentalité

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne du 1er septembre au 15 Octobre 2023
- Nombre d'inscrits : groupe de 18 à 21 personnes
- Coût de la formation : 3400 € (+ 170€ droits universitaires)
- Coût du module : 460 € pour les modules 1, 2, 3, 4 (les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis individuellement)